



**CONSEIL
DE QUARTIER**

Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire

Procès-verbal de la première assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 19 janvier 2010, à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase, 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.

PRÉSENCES :

M. Serge Béhar	Président
M. Régnald Goulet	Trésorier
M ^{me} Françoise Sorieul	Secrétaire
M. Daniel Deraîche	Administrateur
M. Pierre de Billy	Administrateur
M ^{me} Lyne Fafard	Administratrice
M ^{me} Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

ABSENCES :

M ^{me} Clarisse Dehont	Administratrice
M ^{me} Marie Albertson	Vice-présidente

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M. André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Jacky Rioux	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, 8 personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

10-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
10-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
10-01-03	Procès-verbal du conseil d'administration du 16 décembre 2009 <ul style="list-style-type: none">• Adoption et affaires découlant des procès-verbaux.	
10-01-04	Fonctionnement du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Démission de M. James Monti	
10-01-05	Correspondance <ul style="list-style-type: none">• <i>Lettres transmises</i><ul style="list-style-type: none">○ Boulevard Champlain, interdiction des camions en transit• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none">○ Bureau de l'ombudsman de la Ville de Québec, rapport annuel 2009○ Revue Urbanité, hiver 2010	
10-01-06	Plan d'action <ul style="list-style-type: none">• <i>Comité circulation, stationnement et bruit</i><ul style="list-style-type: none">○ Rapport du comité○ Questions et commentaires du public	19 h 15
10-01-07	Interventions des membres du conseil <ul style="list-style-type: none">• Boulevard Champlain• Place de l'Hôtel de ville• Comité sur les établissements hôteliers• Grands événements et vocation résidentielle du quartier	19 h 45
10-01-08	Période d'information réservée à la conseillère municipale	20 h
10-01-09	Période de questions et de commentaires du public	20 h 10
10-01-10	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement du secrétaire de rédaction (résolution)• État des revenus et dépenses	20 h 20
10-01-11	Divers <ul style="list-style-type: none">• Assemblée annuelle• Rappel de la rencontre de travail sur l'hôtellerie	
10-01-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

10-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Serge Béhar, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

10-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LYNE FAFARD, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

10-01-03 PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2009

- *Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2009*

SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉNALD GOULET, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 16 décembre 2009.

Adoptée à l'unanimité

10-01-04 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

M. Serge Béhar informe le conseil que M. James Monti a remis sa démission. Un nouveau représentant des commerçants sera élu lors de l'élection du conseil d'administration qui aura lieu à l'assemblée annuelle du 16 mars prochain.

10-01-05 CORRESPONDANCE

- *Lettres transmises*
 - Boulevard Champlain, interdiction des camions en transit
- *Communications écrites reçues*
 - Bureau de l'ombudsman de la Ville de Québec, rapport annuel 2009
 - Revue Urbanité, hiver 2010

10-01-06 PLAN D'ACTION

- *Comité circulation, stationnement et bruit - Rapport du comité*

M. Daniel Deraïche présente le document intitulé « Le bruit et la circulation - Vieux-Québec » et M^{me} Claudette Bhéer, de l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean du Vieux-Québec, présente le document intitulé « Mise à jour du dossier sur le mobilier urbain ». Ces 2 documents découlent de la réunion du comité du 11 janvier 2010. Ils s'ajoutent au document présenté par M. Réналd Goulet à l'assemblée de décembre et intitulé « Plan d'action sur la circulation et le bruit – secteur Cap-Blanc et boulevard Champlain ». À la suite de ces présentations, les membres font les suggestions suivantes :

- dans le plan d'action, distinguer le bruit causé par les éléments mécaniques (ventilation, etc.) du bruit causé par la musique ou les amuseurs publics;
- insister sur l'importance que les grands événements respectent l'heure à laquelle un spectacle doit se terminer;
- à intégrer au plan les éléments suivants (ou les traiter administrativement) : ajout d'un panneau d'arrêt sur la rue des Remparts au carrefour avec la rue Hébert ; étudier la suggestion de mettre en sens unique la rue D'Auteuil, entre la rue Saint-Jean et le carrefour avec les rues McMahon et Richelieu ; appliquer la signalisation à l'entrée de la rue Couillard durant la période estivale, notamment par les services de valet; modifier la signalisation au sol sur la rue D'Aiguillon à l'angle de l'avenue Honoré-Mercier, côté Vieux-Québec;
- implantation de supports à vélo;
- signalisation des stationnements;

- ajout de toilettes publiques, signalisation et identification sur les dépliants touristiques;

Le comité se réunira à nouveau afin d'intégrer les trois documents dans un plan d'action. Le plan sera précédé d'une mise en contexte. M. Françoise Sorieul se joindra au comité pour cette partie du travail. Si possible, M^{me} Anne Guérette sera présente.

- **Questions et commentaires du public**

Rue Dauphine, secteur de la sortie du stationnement D'Youville : améliorer la signalisation, la rue est à double sens dans ce secteur (peinturer une ligne au milieu de la rue).

Toilettes publiques : Utiliser les toilettes chimiques uniquement lors des grands événements. Autrement, installer des toilettes publiques permanentes. La Ville devrait prendre exemple sur d'autres villes pour la mise en place de toilettes publiques. Certaines toilettes publiques ne sont pas accessibles l'hiver, il faudrait les rendre accessibles. Prévoir une distance de marche maximale (raisonnable) entre chaque toilette publique. En réponse à une citoyenne, M^{me} Anne Guérette propose de localiser les toilettes publiques existantes sur une carte et de demander à la Ville d'en ajouter de nouvelles.

Supports à vélo : Lors du 400^e il y avait des supports à vélo dans le quartier. Où sont-ils passés ?

Musique à l'extérieur des commerces : Ce n'est pas le type de musique qui pose problème, mais l'intensité du son.

Poubelle de rue sous la porte Saint-Louis : Déplacer cette poubelle, elle donne une mauvaise image de la Ville (la porte est souvent photographiée)

Lampadaires : La Ville devrait utiliser des lampadaires de style français plutôt que de style britannique ou américain.

10-01-07 INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

- **Boulevard Champlain**

Aucune information n'est présentée.

- **Place de l'Hôtel de ville**

Les membres du conseil de quartier vont en discuter lors de la réunion de travail du Comité sur la circulation, le bruit et le stationnement. De plus, le comité souhaite rencontrer M^{me} Anne Guérette afin de lui présenter le dossier.

- **Comité sur les établissements hôteliers**

M^{me} Françoise Sorieul, responsable du dossier, mentionne que le comité siégera le 20 janvier prochain.

- **Grands événements et vocation résidentielle du quartier**

Agora du Vieux-Port : En réponse aux interrogations soulevées à la dernière assemblée, M. André Martel mentionne que l'AGORA appartient au Port de Québec et que le Bureau des grands événements et du développement touristique n'intervient pas dans ce dossier. Les activités qui se tiendront à l'AGORA ne peuvent donc être incluses aux comités de suivi du Moulin à images. Par ailleurs, la Ville et le Port de Québec discutent des grands projets entourant le port via le comité Port/Ville.

Résolution CA-10-01

Concernant les activités qui se dérouleront à l'AGORA à l'été 2010

Considérant les récentes annonces faisant état de l'utilisation de l'AGORA pour la présentation de spectacles à l'été 2010;

Considérant que le Port de Québec a confié la gestion de l'AGORA au Festival d'été de Québec;

Considérant qu'il importe de constituer un lieu d'échanges entre les résidents et le Festival d'été afin de faire connaître les préoccupations des résidents concernant les spectacles à l'AGORA;

SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL DERAÎCHE, IL EST RÉSOLU de proposer au Festival d'été de Québec, dans l'esprit de ce qui a été fait pour le Moulin à images, la mise en place un forum d'échange entre le Festival et les citoyens afin de transmettre de l'information sur les activités, de faire connaître les préoccupations des citoyens et d'assurer un suivi.

Adoptée à l'unanimité

M. Serge Béhar rédigera une lettre à l'attention du Festival d'été de Québec. Des copies de la lettre seront transmises, notamment, à M. Ross Gaudreault, président-directeur général du Port de Québec, M. Régis Labeaume, maire de Québec, M^{me} Anne Guérette, conseillère municipale du district Vieux-Québec-Montcalm.

Par ailleurs, le conseil demande à M. André Martel de vérifier si la réglementation sur le bruit s'applique aux spectacles qui ont lieu à l'AGORA.

10-01-08 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Guérette, conseillère municipale du district Vieux-Québec-Montcalm donne les informations suivantes :

États généraux du Vieux-Québec : Dans son dernier budget, le conseil municipal a approuvé une somme de 100 000 \$ pour la tenue des états généraux du Vieux-Québec organisés par le comité des citoyens. Cet événement qui se teindra au printemps et à l'automne vise à permettre aux citoyens et autres acteurs du quartier de se donner une vision d'avenir. Par exemple, des sujets comme l'importance de conserver des écoles au centre-ville, l'encadrement de l'activité hôtelière, la place des grands événements dans la ville que la population désire avoir, seront abordés. Des recherches sur ce qui se passe dans d'autres villes ayant le statut du patrimoine mondial seront faites.

PPU colline Parlementaire : Concernant le programme particulier d'urbanisme (PPU) de la colline Parlementaire, la deuxième phase de la consultation aura lieu bientôt. M^{me} Guérette estime que cette consultation représente une belle occasion de réfléchir à l'aménagement de la ville de Québec. Toutefois, elle déplore que la Ville donne des permis de démolition et de construction sans même avoir terminé les consultations publiques du PPU. Elle cite comme exemple, la chapelle des Franciscaines et l'Église Saint-Vincent-de-Paul qui ont été démolies. Elle invite le conseil à s'exprimer durant cette consultation.

Marché du Vieux-Port : La Ville a accepté d'investir pour conserver le Marché du Vieux-Port.

10-01-09 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Saint-Louis-de-Gonzague : En réponse à une question, M^{me} Anne Guérette suggère qu'on développe à cet endroit des logements mixtes. Elle donne l'idée de condos jumelés avec des logements plus abordables. Concernant la conservation ou la démolition du bâtiment, elle prendra sa décision en fonction de ce que veulent les citoyens. Elle souhaite que le projet respecte le plan directeur qui privilégie la consolidation de la fonction résidentielle. Par ailleurs, elle soumet que l'Hôtel-Dieu est intéressé par le site afin d'y loger certaines de ses activités.

Bassin-Louise : Un citoyen dépose un article de journal concernant la volonté du Port de construire un hôtel à la tête du Bassin-Louise. L'article est joint à un dossier qui comprend deux recommandations des conseils de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline et Saint-Roch, les 3 et 18 décembre 2008, au sujet du Bassin-Louise, à savoir qu'il demeure un espace public et qu'aucune construction s'y réalise avant qu'il y ait un débat sur le sujet. Également, le dossier comprend un document sur la consultation publique du réaménagement du Vieux-Port de Montréal écrit en 1993 par M. Pierre Émond.

Comité Ville-Port : Un citoyen mentionne que depuis 2003, le conseiller ou la conseillère municipale du district électoral siègeait au comité Ville-Port. Il mentionne qu'un document fondateur existe pour appuyer cette affirmation. Il mentionne qu'il peut transmettre au conseil des comptes rendus du comité Ville-Port concernant la baie de Beauport et le bassin Louise.

PPU colline Parlementaire : En réponse à un citoyen, M. André Martel mentionne que toute l'information relative à la première étape de la consultation publique sur le PPU est disponible sur le site Internet de la Ville dont : le document de consultation, le rapport du forum et les mémoires déposés par les citoyens et organismes.

10-01-10 TRÉSORERIE

- *Paiement du secrétaire de rédaction*

Résolution CA-10-02

Paiement du secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL DERAÎCHE DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE DE BILLY, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M. Jacky Rioux pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 19 janvier, 2010.

Adoptée à l'unanimité

- *État des revenus et dépenses*

M. Raynald Goulet mentionne qu'au 31 décembre 2009, il reste un solde de 874.99 \$ au compte du conseil de quartier.

10-01-11 DIVERS

- *Rapport annuel*

M. Martel remet une copie de la version 1 du rapport annuel. Il demande aux membres de vérifier le document et de lui signaler toute erreur ou omission.

- *Assemblée annuelle et élection du conseil d'administration*

M. André Martel explique le déroulement de l'assemblée annuelle et de l'élection du conseil d'administration. Par la suite, les membres échangent sur une activité à tenir durant l'assemblée : présentation de la politique du patrimoine; présentation du projet de l'Hôtel-Dieu, présentation des états généraux du Vieux-Québec. Les membres poursuivront la discussion à la prochaine assemblée.

- *Rappel de la rencontre de travail sur l'hôtellerie*

M. André Martel rappelle qu'il y aura une rencontre de travail sur l'hôtellerie le 2 février à 17 h.

10-01-12 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h.

Serge Béhar, président

Françoise Sorieul, secrétaire